

1. Identification du produit et de l'entreprise

Identificateur de la matière

CAS

Usage du produit

Fabricant

Disposer Care®

Mélange

Décapant d'enlèvement des ordures

Iron Out dba Summit Brands

7201 Engle Road

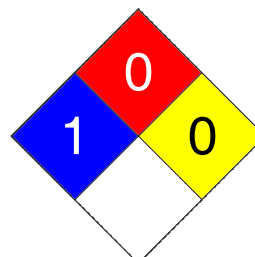
Fort Wayne, IN 46804-5875 US

Téléphone: 260-483-2519

Nombre de téléphone d'urgence: 1-800-424-9300 (CHEMTREC)

| LÉGENDE HMIS/NFPA | |
|----------------------|---|
| Extrême | 4 |
| Grave | 3 |
| Modéré | 2 |
| Faible | 1 |
| Minimal | 0 |

| | | |
|-------------------------|---|---|
| Santé | / | 1 |
| Inflammabilité | | 0 |
| Danger physique | | 0 |
| Protection individuelle | | B |



2. Identification des risques

Description générale des risques

ATTENTION

IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU.

Effets potentiels sur la santé à court terme

Voies d'exposition

Yeux, Contact avec la peau, Inhalation, Ingestion.

Yeux

Cause une irritation.

Peau

Peut causer une irritation.

Inhalation

Les poussières de ce produit peuvent entraîner une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires.

Ingestion

Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements.

Organes cibles

Yeux. Système respiratoire. Peau.

Effets chroniques

L'exposition prolongée ou répétée peut causer l'assèchement, la délipidation et des dermatites.

Signes et symptômes

Les symptômes peuvent inclure rougeur, oedème, assèchement, déshuillement et gerçure de la peau. Les symptômes de surexposition peuvent être les suivants : maux de tête, vertiges, fatigue, nausée et vomissements.

3. Composition / Renseignements sur les ingrédients

| Ingrédient(s) | # CAS | Pourcentage |
|------------------------------|-----------|-------------|
| Hydrogénocarbonate de sodium | 144-55-8 | 30 - 60 |
| Acide malique | 6915-15-7 | 15 - 40 |
| Sulfate sodique de lauryle | 151-21-3 | 10 - 30 |

4. Premiers soins

Mesures de premiers soins

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement à grande eau froide. Enlever les verres de contact, le cas échéant, et continuer à rincer pendant 15 minutes. Obtenir une assistance médicale si les irritations se développent ou persistent.

Contact avec la peau

Éliminer le plus possible de poudre. Rincer à grande eau. Obtenir de l'attention médicale si l'irritation persiste.

Inhalation

En cas de symptômes, placer la victime à l'air frais. Si les symptômes persistent, obtenir de l'attention médicale.

| | |
|--------------------------|--|
| Ingestion | Ne pas faire vomir. Rincer la bouche à grande eau, puis boire un ou deux verres d'eau. Appeler un médecin. Ne jamais rien faire boire ou avaler à une victime inconsciente, ou si la victime a des convulsions. |
| Avis aux médecins | Les symptômes peuvent être différés. |
| Conseils généraux | En cas de malaise, consulter un médecin (si possible lui montrer l'étiquette). S'assurer que le personnel médical est averti des substances impliquées et prend les précautions pour se protéger. Montrer cette fiche technique de santé-sécurité au médecin en consultation. Éviter le contact avec les yeux et la peau. Tenir hors de la portée des enfants. |

5. Mesures de lutte contre le feu

| | |
|---|---|
| Propriétés inflammables | Non inflammable d'après les critères du SIMDUT/OSHA. |
| Moyens d'extinction | |
| Moyens d'extinction appropriés | Poudre chimique. Dioxyde de carbone. Mousse. L'eau. |
| Méthodes d'extinction inappropriées | Pas disponible |
| Protection pour les pompiers | |
| Risques spécifiques provenant des produits chimiques | Pas disponible |
| Équipement de protection pour les pompiers | Les pompiers doivent porter des vêtements de protection complets y compris un appareil de respiration autonome. |
| Produits dangereux résultant de la combustion | Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de soufre. |
| Données sur l'explosibilité | |
| Sensibilité aux chocs | Pas disponible |
| Sensibilité aux décharges électrostatiques | Pas disponible |

6. Procédures en cas de déversement

| | |
|----------------------------------|--|
| Précautions individuelles | Tenir à l'écart le personnel dont la présence sur les lieux n'est pas indispensable. Ne pas toucher ou marcher sur la substance déversée accidentellement. Ne pas toucher les conteneurs endommagés ou la substance déversée accidentellement sans vêtements de protection appropriés. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et dans un lieu protégé du vent. |
| Méthodes de contention | Empêcher de pénétrer dans les voies d'eau, les égouts, les sous-sols, les espaces réduits Utiliser un pulvérisateur d'eau pour diminuer les vapeurs ou détourner tout nuage de vapeur. |
| Méthodes de nettoyage | Avant de procéder au nettoyage, consulter les renseignements de danger ci-dessus. Ramasser ou utiliser un aspirateur pour déchets secs pour élimination adéquate sans relèvement des poussières. Rincer la surface contaminée à grande eau. Empêcher les déversements importants de se répandre dans les égouts et voies d'eau. Consulter les services d'intervention d'urgence et le fournisseur. En cas de déversement accidentel important, asperger d'eau et endiguer en vue d'une mise au rebut ultérieure. Après retrait, rincer abondamment et en profondeur la surface contaminée avec de l'eau. |

7. Manutention et entreposage

| | |
|---------------------|--|
| Manipulation | Employer de bonnes pratiques d'hygiène du travail lors de la manipulation de ce matériau. |
| Stockage | Tenir hors de la portée des enfants. Entreposer dans un contenant fermé à l'abri des matières incompatibles. |

8. Maîtrise de l'exposition / Protection individuelle

Limites d'exposition

| Ingrédient(s) | Limites d'exposition |
|------------------------------|---|
| Acide malique | ACGIH-TLV MPT: 10 mg/m ³ OSHA-PEL MPT: 15 mg/m ³ |
| Hydrogénocarbonate de sodium | ACGIH-TLV Indéterminé OSHA-PEL Indéterminé |
| Sulfate sodique de lauryle | ACGIH-TLV Indéterminé OSHA-PEL Indéterminé |

Mesures d'ingénierie

Ventilation générale adéquate.

Protection individuelle

Protection pour les yeux et le visage

Porter des lunettes de sécurité pourvues de protections latérales.

Protection des mains

Gants en caoutchouc. Confirmer d'abord avec un fournisseur connu.

Protection de la peau et du corps

Conformément aux directives de votre employeur.

Protection respiratoire

Si les limites d'exposition risquent d'être dépassées, utiliser un appareil respiratoire approuvé de NIOSH.

Considérations sur l'hygiène générale

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après la manipulation du produit.

9. Caractéristiques chimiques et physiques

| | |
|--|-------------------------|
| Aspect | Poudre |
| Couleur | Blanc / Pâle bleue |
| Forme | Poudre |
| Odeur | Détergent de citron |
| Seuil de l'odeur | Pas disponible |
| État physique | Solide |
| pH | 5.48 - 6.32 (1%) @ 20°C |
| Point de fusion | Pas disponible |
| Point de congélation | Pas disponible |
| Point d'ébullition | Sans objet |
| Point d'éclair | Aucune |
| Vitesse d'évaporation | Sans objet |
| Limites bas d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume | Sans objet |
| Limites maximales d'inflammabilité dans l'air, en % selon volume | Sans objet |
| Pression de vapeur | Sans objet |
| Densité gazeuse | Sans objet |
| Densité | Pas disponible |
| Coefficient de répartition eau/huile | Pas disponible |
| Solubilité (H ₂ O) | Complète |
| Température d'auto-inflammation | Sans objet |

| | |
|--------------------------|----------------|
| Viscosité | Sans objet |
| Pourc. de mat. volatiles | Pas disponible |

10. Stabilité chimique et données sur la réactivité

| | |
|---|---|
| Stabilité chimique | Stable dans les conditions recommandées de stockage. |
| Conditions à éviter | Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques. |
| Matières incompatibles | Caustiques. Acides. Oxydants. Agents de réduction. |
| Produits de décomposition dangereux | Ils peuvent comprendre et ne sont pas limités: Oxydes de carbone. Oxydes de soufre. |
| Possibilité de réactions dangereuses | Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. |

11. Propriétés toxicologiques

Analyse des ingrédients - CL50

| Ingrédient(s) | CL50 |
|------------------------------|----------------|
| Acide malique | Pas disponible |
| Hydrogénocarbonate de sodium | Pas disponible |
| Sulfate sodique de lauryle | Pas disponible |

Analyse des ingrédients - Orale DL50

| Ingrédient(s) | DL50 |
|------------------------------|----------------|
| Acide malique | 3200 mg/kg rat |
| Hydrogénocarbonate de sodium | 4220 mg/kg rat |
| Sulfate sodique de lauryle | 1288 mg/kg rat |

Effets d'une exposition aiguë

| | |
|-----------------------------------|---|
| Yeux | Cause une irritation. |
| Peau | Peut causer une irritation. |
| Inhalation | Les poussières de ce produit peuvent entraîner une irritation du nez, de la gorge et des voies respiratoires. |
| Ingestion | Peut causer un malaise gastro-intestinal, des nausées ou des vomissements. |
| Sensibilisation | Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH. |
| Effets chroniques | Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH. |
| Cancérogénicité | Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH. |
| Mutagénicité | Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH. |
| Effets sur la reproduction | Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH. |
| Tératogénicité | Non classé par le CIRC, le NTP, l'OSHA et l'ACGIH. |

12. Données écologiques

| | |
|---|----------------|
| Écotoxicité | Pas disponible |
| Effets sur l'environnement | Pas disponible |
| Toxicité aquatique | Pas disponible |
| Persistance et dégradabilité | Pas disponible |
| Bioaccumulation /accumulation | Pas disponible |
| Coefficient de partage | Pas disponible |
| Mobilité dans l'environnement | Pas disponible |
| Information sur l'évolution des produits chimiques | Pas disponible |

13. Élimination des résidus

| | |
|---|--|
| Codes de déchets | Pas disponible |
| Instructions relatives à l'élimination des résidus | Consulter les règlements fédéraux, provinciaux et municipaux avant d'éliminer. |

Déchets des résidus / produits non utilisés Pas disponible

Emballages contaminés Pas disponible

14. Informations relatives au transport

Ministère des Transports des États Unis. (DOT)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport des marchandises dangereuses (TMD - Canada)

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

15. Données réglementaires

Règlements fédéraux canadiens Ce produit a été classé en fonction des critères de risque du Règlement sur les produits contrôlés et la fiche signalétique renferme tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits contrôlés.

Canada - SIMDUT - Liste de divulgation des ingrédients

Acide malique 6915-15-7 1 %

Règlements fédéraux des États-Unis Ce produit est qualifié de "chimiquement dangereux" selon la définition de OSHA Hazard Communication Standard, 29 CFR 1910.1200.
Substances dangereuses CERCLA/SARA - Non applicable.

Loi sur la Santé et la Sécurité du Travail

Dangereux selon 29 CFR 1910.1200 Oui

CERCLA - COMPENSATION DE RÉPONSE ET ACTE ENVIRONNEMENTAUX COMPLETS DE RESPONSABILITÉ (Superfonds) Quantité à déclarer

Aucune

Superfund Amendments and Reauthorization Act of 1986 (SARA)

Catégories de danger Risque immédiat - Oui
Risque différé - Non
Risque d'incendie - Non
Danger lié à la Pression - Non
Danger de réactivité - Non

Section 302 substance extrêmement dangereuse Non

Section 311 produit chimique dangereux Oui

Clean Air Act (CAA) Pas disponible

Clean Water Act (CWA) Pas disponible

Safe Drinking Water Act (SDWA) Pas disponible

Drug Enforcement Agency (DEA) Pas disponible

Food and Drug Administration (FDA) Pas disponible

Situation SIMDUT Contrôlé

Classement SIMDUT Catégorie D-Division 2B

L'étiquetage SIMDUT



Régulations des états

Ce produit ne contient aucun produit chimique connu dans l'état de Californie pour provoquer des cancers, des anomalies congénitales ou tout autre dommage au niveau de l'appareil reproducteur.

Nom du stock

| Pays ou région | Nom du stock | En stock (Oui/Non)* |
|--------------------------|---|---------------------|
| Canada | Liste intérieure des substances (LIS) | Oui |
| Canada | Liste extérieure des substances (LES) | Non |
| États-Unis et Porto Rico | Inventaire du TSCA (Toxic Substances Control Act) | Oui |

La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence.

16. Renseignements divers

Clause d'exonération de responsabilité

L'information ci-incluse a été obtenue de sources considérées techniquement précises et fiables. Bien qu'il ait été fait le maximum d'effort possible à fin d'assurer la totale portée à connaissance des risques associés à ce produit, dans les cas où il n'a pas été possible d'obtenir information cela a été déclaré expressément. Étant donné que les conditions particulières d'usage du produit sont au-delà du contrôle du fournisseur, il est présumé que les utilisateurs de ce matériel ont été correctement instruits des exigences de toute la législation applicable et de tout autre instrument de réglementation. Le fournisseur ne donne aucune garantie, ni expresse ni tacite, et ne sera tenu responsable d'aucune perte, dommages ou conséquence dommageable pouvant résulter de l'usage ou bien de la fiabilité de n'importe quelle information contenue dans ce document.

Date de publication

28-Août-2008

Date en vigueur

01-Fév-2007

Date d'expiration

01-Fév-2010

Préparé par

Dell Tech Laboratories Ltd. (519) 858-5021